



République Française

CONSEIL MUNICIPAL

DECISION DU MAIRE

N° 07/26– RENOUELEMENT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR LA RENOVATION DU MUR « JARDIN DES MOINES » DE L'ABBAYE DE SILVACANE

Le Maire de La Roque d'Anthéron,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22
- Vu la délibération n°28/20 donnant délégation au Maire, notamment concernant le dépôt des demandes de subvention,
- Vu l'arrêté du 24/09/2025 portant attribution d'une subvention pour la réalisation des travaux de restauration du mur de clôture Sud du jardin des moines de l'Abbaye de Silvacane,

PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

L'Abbaye de Silvacane, située sur la Commune de La Roque d'Anthéron, se dresse entre Luberon et chaîne des Côtes sur la rive gauche de la Durance, voie de communication et chemin de transhumance.

Elle est un lieu emblématique de la Commune et du Département des Bouches du Rhône et draine chaque année près de 40 000 visiteurs.

L'Abbaye dispose d'un mur attenant à son entrée qui nécessite d'urgence des travaux de rénovation comme préconisé par un cabinet d'architecte habilité qui a également déposé une autorisation de travaux et la commune est donc prête à réaliser les travaux dès les modalités de financements approuvées par le Département.

Les travaux proposés portent sur la restauration de ces murs, comprenant l'enlèvement de la végétation avec un traitement biocide, un remmaillage des maçonneries, un coulinage à la chaux dans les zones les plus instables, la création de barbicanes, un rejointoiement et la reprise de l'arase bombée avec un mortier de chaux en protection.

BUDGET DE L'OPERATION

Le budget prévisionnel de l'opération s'élève à 48 239 € HT.

Financement prévisionnel de l'opération

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Financeurs	Coût Opération HT	Taux	Montants HT
Autofinancement commune		35%	16 884 €
ETAT-DRAC		40%	19 296 €
Département BDR		25%	12 059 €
TOTAL	48 239 €	100%	48 239 €

DECIDE

D'APPROUVER la réalisation de l'opération relative à la rénovation du mur « jardin des moines » de l'Abbaye de Silvacane.

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel de ladite opération.

DE SOLLICITER une subvention de 12 059 € auprès du Département au titre du dispositif « Conservation et restauration du patrimoine » 2026 pour le financement de l'opération.

QUE les crédits nécessaires à ces dépenses sont inscrits au budget 2026 et que les travaux démarreront au cours du 1^{er} trimestre 2026.

Fait à La Roque d'Anthéron, le 23 janvier 2026



Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission

En Sous-Préfecture le : 28/01/26

Et de la publication ou notification le : 28/01/26

Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité. Les tiers peuvent également contester cette décision devant le tribunal administratif compétent. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Téléréours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Département des Bouches du Rhône
Hôtel de Ville ~ 13640 La Roque d'Anthéron

Arrondissement d'AIX en PROVENCE
Tél. : 04 42 95 70 70 ~ Fax 04 42 50 53 19

REÇU EN PREFECTURE

le 28/01/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-211300843-20260123-DEC_07_26_F